



Rudolf Ramsauer,
directeur

Lors de leur examen du raccordement au réseau de trains à grande vitesse européen (LGV), le Conseil national et le Conseil des Etats ont refusé la proposition du Conseil fédéral pour doubler les dépenses et opter pour une variante maximale qui

«Les intérêts particuliers priment sur l'intérêt général»

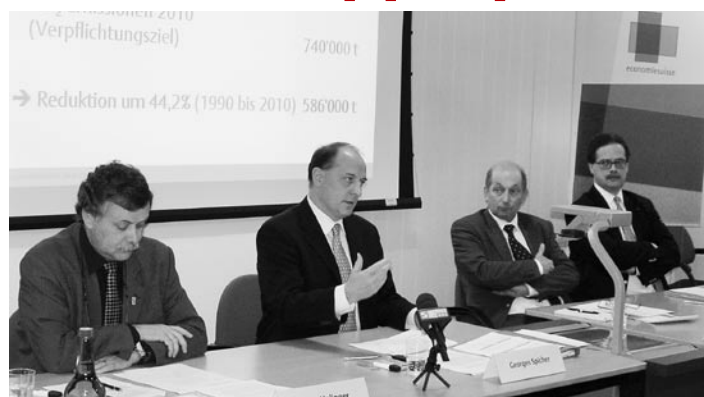
dépasse le milliard. Initialement, le projet ne concernait pas les intérêts régionaux, il s'agissait de raccorder le réseau suisse aux lignes de trains à grande vitesse étrangères. Pourtant, des alliances régionales contre nature ont attribué l'argent au titre du raccordement aux réseaux de trains à grande vitesse. S'il est vrai que ces montants auront une utilité pour le trafic intérieur, ils n'ont pas grand chose à voir avec les raccordements LGV. Dans le feu de l'action, le Parlement n'a pas fixé de priorités en matière de politique des transports, ni examiné l'utilité des investissements. Or ni la politique des transports, ni la politique des finances ne peuvent justifier qu'on puise ainsi dans les caisses (vides) de l'Etat. Ce sont les générations à venir qui paieront la facture. Après nous le déluge!

@ rudolf.ramsauer@economie.suisse.ch

Oui à la protection du climat – non à une taxe CO₂ inappropriée

De concert avec plus de 50 organisations et associations, economie suisse soutient les objectifs de la protection du climat, mais refuse une taxe sur le CO₂ qui menacerait la compétitivité et l'emploi sans contribuer suffisamment à atteindre les objectifs fixés dans les brefs délais impartis.

Le protocole de Kyoto contraint les pays industrialisés à réduire leurs émissions de six gaz à effet de serre, dont le CO₂. Ainsi, la Suisse doit réduire ses émissions de 8% par rapport à 1990 entre 2008 et 2012. Notre pays s'est comporté de manière exemplaire en matière de protection du climat: il a été le premier à élaborer une base légale avec un objectif quantifié, en l'occurrence la loi sur le CO₂. Ce rôle de pionnier comporte cependant un inconvénient. En effet, la loi sur le CO₂ n'a pas pu tenir compte suffisamment d'éléments importants développés par la suite dans le cadre du protocole de Kyoto, en particulier l'utilisation des instruments visant à protéger le climat dans les pays en développement. La Suisse est également en retard par rapport à l'UE, qui a introduit un système interne de négoce des droits d'émission et ne contrôle que les très gros émetteurs, tandis que la taxe CO₂ envisagée en



De g. à d.: Peter Holinger, entrepreneur; Georges Spicher, directeur de cemsuisse; Daniel Burki, président de la commission Energie et environnement d'economie suisse; Rudolf Ramsauer, président de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc).

Suisse engagerait notre pays sur une voie difficile et coûteuse qui toucherait également les petits et moyens consommateurs. La Suisse serait aussi la seule à introduire une telle taxe. Une telle démarche provoquerait des coûts économiques importants.

Les grands inconvénients d'une taxe sur le CO₂

economie suisse soutient les objectifs de la politique climatique et la loi sur le CO₂. L'économie s'efforce de respecter les objectifs de la loi sur le CO₂ et du protocole de Kyoto. C'est précisément ce qui incite, vu la brièveté du délai, à exploiter davantage le potentiel des mesures volontaires. Si on examine le temps nécessaire pour introduire le centime climatique ou la taxe CO₂ d'ici à la date butoir de

2010, voire 2012, la situation est claire. Seul le centime climatique nous permettrait de prendre des mesures de protection du climat permettant d'atteindre effectivement les objectifs. Pour la taxe CO₂, le projet devrait passer à nouveau devant le Parlement. Par conséquent, une entrée en vigueur de la taxe avant 2008 ne serait pas possible. Réalisme oblige, les deux à quatre années restantes sont insuffisantes pour que la taxe déploie l'effet incitatif voulu.

Le centime climatique: l'instrument adéquat

Le centime climatique est une mesure volontaire de l'économie dans le sens de la loi sur le CO₂. L'instrument du centime

suite page 2

Point fort

Comment les universités de pointe affrontent-elles les défis de la société du savoir? Une étude donne des réponses.

Page 2 ▶

La page de Bruxelles

Comptes rendus des développements du marché européen de l'électricité, de la législation REACH et des efforts de relance économique.

Page 4 ▶

Portrait d'une PME

Design fonctionnel et tradition: cela fait 60 ans que la firme tessinoise Outils Rubis SA exporte des pincettes de précision.

Page 5 ▶

Potentiel d'économies

L'aide des experts de l'AEnEc et de modestes investissements permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie.

Page 6 ▶

Préparer la société du savoir

La commission Formation et recherche d'économiesuisse a commandé une étude montrant comment cinq universités internationales de pointe se préparent à relever les défis de la société du savoir.



De g. à d.: Johannes Randegger, conseiller national; Walter Steinlin, CTO Swisscom AG; Andreas Steiner, président de la commission Formation et recherche d'économiesuisse, CEO Belimo Holding; Rudolf Walsler, chef économiste economiesuisse; Fredy Müller, responsable des relations publiques.

L'étude visait à fournir d'éventuels enseignements en vue d'organiser le système des hautes écoles suisses sur la base de critères de premier ordre. Parmi ceux-ci ont notamment été examinés les structures de direction et de décision, le financement des établissements, les conditions d'accès, respectivement le processus de sélection des étudiants, les axes prioritaires de la recherche ainsi que les relations avec la politique et l'économie.

Facteurs de succès pour les universités de pointe

Au delà des différences, les systèmes de hautes écoles examinés présentent de nombreuses similitudes:

- L'autonomie croissante des universités examinées implique qu'elle dispose d'une plus grande marge de manœuvre stratégique de planification, de pouvoirs décisionnels en matière d'enseignement et de recherche ainsi que de compétences étendues dans les secteurs du personnel et des finances. Cette évolution va de pair avec le remplacement de la gestion par les ressources (input) par la gestion par les résultats (output), combinée avec davantage de contrôles, par l'Etat et la société, des prestations fournies.

- Les universités tendent à s'organiser en directions fortes et à abandonner les organes collégiaux. Outre les diverses traditions et cultures, il apparaît que l'évolu-

tion d'une université suit une voie qui lui est propre.

- La part des contributions étatiques au financement des universités varie fortement: de 33 % (University of California) à 70 % (Universität Utrecht). Les taxes d'études constituent une source de recettes importante. Elles se situent annuellement dans une fourchette comprise entre 600 USD (Université Tsinghua) et 5000 USD (University of California). Parallèlement, tous les établissements disposent d'un système de bourses et de prêts bien développés.

- En règle générale, la sélection des étudiants est très rigoureuse. En principe, le but est d'attirer les meilleures «têtes» d'une tranche d'âge.

- La mise en réseau à l'échelle internationale ainsi que la coopération en matière de recherche entre les établissements universitaires et les entreprises jouent un rôle accru.

- Garantir la qualité de l'apprentissage et de la recherche revêt une importance croissante.

Conclusions pour la Suisse

La Suisse doit proposer un cadre de formation misant sur des espaces de liberté pour les universités, sur des initiatives et des responsabilités propres et sur la concurrence. On peut en tirer plusieurs conclusions:

- 1 Les universités ont besoin d'autonomie. Cela vaut notamment pour la promotion de la relève. La politique doit se concentrer sur

les principales conditions-cadre de politique universitaire, à savoir la réglementation des conditions d'admission, la reconnaissance des titres, l'assurance qualité et le financement uniforme.

- 2 Les bonnes têtes font une bonne université, ce qui implique la liberté de choix des professeurs et des étudiants. Les universités doivent pouvoir choisir leurs étudiants et les étudiants leurs universités. Ces dernières ont le droit de désigner leurs professeurs de manière autonome et de fixer leurs propres conditions d'engagement et de traitement.

- 3 Lorsque les taxes d'études sont relevées, les universités décident elles-mêmes de leur utilisation sans que l'Etat réduise son financement. Les recettes supplémentaires doivent servir à améliorer la qualité de l'enseignement. Un système de prêts doit assurer que les personnes en ayant les aptitudes ne renoncent pas aux études pour des raisons financières.

- 4 La formation et la recherche font partie des tâches prioritaires de l'Etat. Les priorités budgétaires de la Confédération et des cantons doivent être revues, ce qui implique un remaniement de la structure des dépenses publiques en faveur de la formation et de la recherche.

Dans le système universitaire, un gouvernement d'entreprise bien compris implique de réfléchir au rôle, au mode de fonctionnement et à l'organisation des établissements universitaires par rapport à

Séminaire sur la révision des UCP 500

L'une des tâches essentielles de ICC est de faciliter les échanges et de contribuer au développement du commerce international. Pour ce faire, ICC publie notamment certaines règles relatives aux transactions et aux paiements dont les Règles et Usances Uniformes relatives aux Crédits documentaires (UCP500). Compte tenu des développements actuels dans le domaine des crédits documentaires, les membres de la Commission bancaire de ICC ont décidé de lancer la révision de ces règles afin de la adapter à la situation actuelle.

Dans le cadre de son programme d'activité 2005, et dans le but de répondre aux besoins concrets de ses membres, ICC Switzerland organise un séminaire sur ce thème le mercredi 30 mars 2005, à Zurich. Trois experts de la Commission de technique et pratiques bancaires de ICC, Messieurs René Müller du Credit Suisse, Daniel Nüesch de l'UBS et Urs Suter de la Zürcher Kantonalbank, présenteront, en anglais, d'une part les raisons de la révision des UCP500 ainsi que les développements dans le domaine des crédits documentaires.

Pour obtenir le programme et pour s'inscrire:

 info@icc-switzerland.ch

l'ensemble de la société. Il convient d'éliminer rapidement des interfaces actuellement peu claires et des redondances dans la structure de direction et de contrôle de notre système universitaire.

 rudolf.walsler@economiesuisse.ch

CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE

La conférence de presse annuelle d'économiesuisse aura lieu le lundi 25 avril 2005, de 10h00 à 11h30 dans nos locaux de la Hegibachstrasse 47, à Zurich.

 urs.naef@economiesuisse.ch

suite de la page 1

climatique n'est pas censé avoir un effet incitatif sur le consommateur. Les ressources accumulées doivent servir à financer des mesures de protection du climat dans des pays en développement et des pays nouvellement industrialisés, et donc

générer des droits d'émission pour la Suisse conformément au protocole de Kyoto.

Le centime aurait aussi un aspect positif pour la Suisse, à savoir que les technologies visant à accroître l'efficacité d'origine suisse pourraient être exportées et contribuer à garantir

et créer des emplois en Suisse, au lieu de les menacer comme le ferait la taxe sur le CO₂. Naturellement, de tels investissements devraient satisfaire les exigences élevées du protocole de Kyoto.

Poids de l'Etat: le cap des 50 pour cent du PIB est dépassé

Les dépenses étatiques en Suisse sont souvent présentées comme «fort modestes en comparaison internationale». Toutefois, ce jugement se base sur une prise en compte sélective des dépenses décidées par l'Etat.

En effet, selon la définition de la quote-part de l'Etat appliquée par l'OCDE, seules les dépenses réalisées par les administrations publiques les finançant par des contributions obligatoires sont prise en compte. Sur la base de ce critère, les institutions de

droit privé percevant des contributions obligatoires sont écartées de la statistique.

Cette définition restrictive de la quote-part de l'Etat a une incidence particulièrement importante pour la Suisse, où plusieurs types de contributions obligatoires sont versés directement à des institutions de droit privé. En faisant substantiellement recours à ce genre de financement, la Suisse fait même figure d'exception au plan international. Les exemples les plus importants sont les dépenses décidées dans le cadre de la prévoyance profes-

sionnelle (31 mrd), de l'assurance maladie (12.7 mrd) et des allocations familiales (4.6 mrd). L'exclusion de ces charges implique qu'au total près de 53 mrd de fr., soit 12% du PIB, sont exclus de la quote-part officielle de l'Etat.

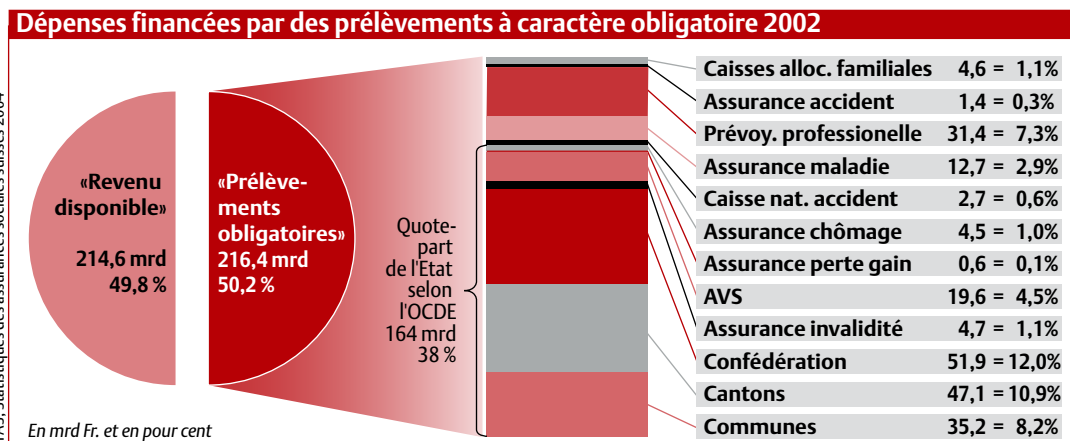
Ainsi, lorsque l'on incorpore la totalité des dépenses financées par des contributions obligatoires dans la quote-part de l'Etat, celle-ci passe de 38% à 50.2% en 2002, ce qui constitue un nouveau record. Avec des dépenses supérieures à 50% du PIB, la Suisse fait «pâle figure» en comparaison internationale.



De g. à d.: Andreas Rüegg, Centres d'apprentissage LfW (Esprix-Award), Christoph Blocher, conseiller fédéral, Peter Staub, pom+Consulting SA (prix de l'innovation avec partenaires et apprentissage permanent), Alain Riedo, Maxwell Technologies SA (prix du développement et de la participation des travailleurs).

Esprix-Award décerné

Ce 24 février 2005 à Lucerne, l'Esprix-Award, qui récompense la qualité suisse en Business Excellence, a été attribué aux centres d'apprentissage LfW à Baden, entreprise pionnière dans la formation moderne d'apprentis, à laquelle sont déjà rattachées 64 entreprises, dont ABB. Ce modèle novateur de formation d'apprentis est aussi appliqué ailleurs avec succès. Esprix est l'une des récompenses les plus prisées en Suisse. Les experts examinent les entreprises sur la base de 32 critères différents. Pour le directeur d'Esprix, Heinz Liedtke, ceux qui sont ainsi radiographiés comptent déjà parmi les gagnants, parce qu'ils reçoivent en retour un rapport détaillé qui vaut plus que maintes études de consultants.



Sources: DFF, Finances publiques en Suisse 2002
 OPIAS, Statistiques des assurances sociales Suisses 2004

Si l'on comptait toutes les dépenses financées par des prélèvements obligatoires, la quote-part de l'Etat passerait, pour l'année 2002, de 38 à 50.2 pour cent. Elle atteindrait ainsi un nouveau record.

Transport aérien: en attendant la mise en oeuvre

Le nouveau rapport du Conseil fédéral sur la politique aéronautique suisse pose les jalons nécessaires en vue d'œuvrer dans l'intérêt de notre pays. Les milieux économiques saluent ce rapport.

Le transport aérien revêt une importance fondamentale et contribue à la prospérité de notre pays. C'est pourquoi economiesuisse salue le nouveau rapport du Conseil fédéral sur la politique aéronautique. Mais cette appréciation en principe positive ne doit pas faire illusion: de nombreux problèmes de détail doivent être réglés si l'on entend concrétiser les objectifs énoncés. Ce n'est que lorsqu'on aura trouvé des solutions qui fonctionnent que la Suisse pourra préserver sa po-

sition dans le trafic aérien international. Les principaux points importants sont les suivants:

Liaisons directes internationales

Des liaisons directes avec les centres européens et extra-européens sont décisifs pour la compétitivité de la place économique suisse. L'exigence des meilleures liaisons possibles vers les centres européens et mondiaux évoquée dans le rapport doit se concrétiser. Les liaisons directes impliquent obligatoirement des raccordements, et donc un aéroport national assurant une fonction de plaque tournante.

Transporteur national

Les expériences montrent qu'à défaut d'un transporteur na-

tional, une grande partie des liaisons intercontinentales directes disparaîtraient. Les autres compagnies s'efforcent avant tout d'attirer le trafic sur leurs propres hubs.

Concurrence renforcée

Il incombe à la Confédération de créer les conditions-cadre de la compétitivité internationale permettant à l'industrie aéronautique suisse de subsister dans une concurrence internationale accrue.

Recours à un fonds aéronautique

Les recettes de la charge fiscale sur les carburants frappant le transport aérien intérieur suisse, notamment la part à la redevance des routes nationales, devraient

à l'avenir être versées à un fonds aérien qui serait spécifiquement affecté au secteur de l'aéronautique (protection de l'environnement, sécurité (security et safety) et mesures d'infrastructure dans le transport aérien).

Compétences de la Confédération

Il y a lieu de refuser l'étatisation ou la reprise totale des entreprises responsables des aéroports nationaux. Le système en vigueur jusqu'ici a en principe fait ses preuves. Il faut en revanche prendre conscience des compétences existantes et opter pour une politique aéronautique claire et rigoureuse.

regina.hunziker@eonomiesuisse.ch

Procédures d'enregistrement des substances chimiques (REACH)

Le projet REACH actuellement en discussion au Parlement européen vise à garantir un haut niveau de protection de l'environnement et des consommateurs, et l'efficacité du marché intérieur.

Il ne concerne pas uniquement le secteur chimique, mais aussi les utilisateurs. Il est donc d'une importance considérable pour l'ensemble de l'économie européenne. A l'approche des premières décisions parlementaires, il présente encore des faiblesses graves. En l'état, son application aurait en effet un impact négatif sur la recherche et le développement, risquerait de limiter le choix des produits, réduirait l'accès aux matières basiques et risquerait au final de réduire les investissements dans l'Union européenne.

Attention à la compétitivité

Pour des raisons de capacité concurrentielle, il est donc néces-

saire que la législation devienne plus efficace, moins coûteuse et plus aisée à gérer. En substance, elle doit se concentrer sur les éléments-clé d'une estimation des risques et d'une évaluation des produits chimiques. Cela assurera l'efficacité du régime et évitera les chevauchements, voire les contradictions, avec les législations en vigueur. Très active sur ce dossier, l'organisation faitière de l'économie européenne (Unice) partage les objectifs du projet, mais demande activement que la législation soit plus pragmatique. L'Unice demande en particulier (1) de limiter le champ d'applica-



REACH affaiblit la position européenne en matière de recherche.

tion de la législation aux véritables produits chimiques, (2) d'intégrer une fixation de priorités basée sur le risque, (3) de revoir les exigences liées aux substances visées, et (4) de simplifier la communication tout au long de la chaîne d'approvisionnement. economiesuisse partage le point de vue de l'Unice et la soutient dans ses efforts de formation de l'opinion.

Faire preuve de vigilance

Les développements de cette législation européenne méritent doublement d'être suivis de près en Suisse. D'abord en raison de son impact sur les filiales en Europe des sociétés helvétiques, mais aussi dans la perspective de l'adoption de la nouvelle loi sur les produits chimiques (Parchem) et d'une éventuelle reconnaissance mutuelle entre la Suisse et l'UE des législations chimiques.

Information:



<http://europa.eu.int/comm/environment/chemicals/reach.htm>

Peu de progrès dans la libéralisation du marché européen de l'électricité

Le nouveau rapport intermédiaire de la Commission européenne montre que le chemin sera encore long avant la création d'un marché intérieur de l'électricité.

Tant la concurrence entre les Etats membres que le commerce transfrontalier de l'électricité sur le marché intérieur de l'UE ne se déroulent pas conformément aux plans de la Commission européenne. C'est ce qui ressort du quatrième rapport annuel publié récemment sur la mise en oeuvre du marché de l'électricité et du marché intérieur du gaz naturel. Dans les Etats scandinaves et en Grande-Bretagne toutefois, les progrès sont réjouissants. Il en va de même de la productivité des entreprises énergétiques, qui s'est accrue. De nombreux Etats membres

n'auraient toujours pas suffisamment mis en oeuvre les directives de l'UE sur le marché de l'électricité et du gaz. Les Etats membres ayant négligé leur responsabilité dans l'élaboration de la structure du marché, certains marchés sont encore dominés par une ou deux entreprises dans de trop nombreux Etats membres. Ce dysfonctionnement est aussi visible dans la convergence insuffisante des prix. Entre la Lettonie et l'Italie, on constate toujours des différences de prix de l'ordre de 100%.

L'accès de tiers au marché reste difficile

En ce qui concerne la séparation des gestionnaires de réseau et l'introduction de l'accès réglementé de tiers au réseau, de nombreux progrès ont été accomplis. Mais il y aurait toujours certains

aspects non satisfaisants. La commission juge particulièrement critique le maintien de prix finals à la consommation réglementés pour l'électricité et le gaz en parallèle au marché libéralisé. Le rapport note encore qu'un gestionnaire indépendant du réseau de distribution apporterait une contribution importante au fonctionnement du marché. L'UE a manifesté auprès de la Suisse son intérêt pour un nouvel accord sur la libéralisation réciproque des marchés de l'électricité. La Suisse serait bien inspirée, dans le cadre de l'élaboration de la loi sur le marché de l'électricité, de contribuer de manière importante à l'intégration du marché européen de l'électricité.

Rapport sur le marché européen de l'électricité



http://europa.eu.int/comm/energy/electricity/benchmarking/doc4/com_2004_0863_fr.pdf



Florent Roduit, délégué à Bruxelles

L'UE sous le signe de la relance, de la croissance et de l'emploi

Plus de croissance et plus d'emploi: c'est vers ces objectifs clairs que la nouvelle Commission européenne a annoncé vouloir mettre résolument le cap pour répondre aux défis de la globalisation. Car à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, qui vise à faire de l'UE en 2010 l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde, les progrès réalisés jusqu'ici demeurent insuffisants. En 2004, l'écart est resté important par rapport aux Etats-Unis qui affichent une performance de 4,4% contre 1,8% pour la zone euro. Au cours des dix dernières années, les niveaux de productivité de l'Europe n'ont jamais atteint ceux de ses principaux concurrents. L'organisation faitière de l'économie européenne, l'Unice, a naturellement salué le sursaut volontaire de la Commission et veillera à ce que l'équilibre proposé entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux ne soit pas rompu au détriment de la compétitivité des entreprises. Car sans surprise, le programme de relance a fait l'objet de vives critiques. Considérant les rapports de force, il faut s'attendre à ce que la Commission mette un peu d'eau dans son vin, et que le plan de revitalisation s'applique avec moins de vigueur qu'initialement souhaité. Mais quoi qu'il en soit, une dynamique est engagée au plan européen et les Etats-membres s'emploient à traduire dans les faits les orientations adoptées. La concurrence déjà vive entre les sites de production va croître au sein de l'UE, mais aussi avec les pays tiers. Il est crucial qu'en Suisse, on prenne conscience de ce mouvement profond et que l'on en tire les conclusions qui s'imposent en matière de conditions-cadre.

Design fonctionnel et tradition

Cela fait plus de soixante ans que l'entreprise Outils Rubis SA produit et exporte des pincettes de précision dans le monde entier. Ces outils sont utilisés dans l'industrie horlogère et électronique, mais aussi dans les laboratoires, en médecine et dans le secteur cosmétique. L'entreprise Rubis est à la pointe sur le plan international.



Fides Baldesberger

Créée dans les années 40, Outils Rubis SA était un fournisseur de l'industrie horlogère suisse. Le nom Rubis vient des premières pincettes de précision

utilisées pour insérer des rubis dans les mouvements des principales marques horlogères. L'évolution internationale dans le domaine électronique, son savoir-faire technique et sa longue expérience dans le domaine des produits de précision ont fait de Rubis le fournisseur attitré de marques prestigieuses comme Motorola, Siemens, General Electric, IBM, Hewlett Packard, NEC et Toshiba. Grâce à ses compétences artisanales et à sa capacité de combiner l'innovation et la fonctionnalité industrielle du design, Outils Rubis s'est ouvert de nouveaux créneaux en tant que fournisseur de branches telles que la biogénétique, l'industrie aérospatiale, l'informatique, la robotique et la chirurgie.

L'automatisation de la production est importante, mais c'est finalement l'artisanat tradition-

nel qui détermine le niveau élevé de qualité. A la fin, chaque produit est contrôlé à la loupe.

«Made in Switzerland»

Le «Made in Switzerland» est toujours un sceau de qualité dans le monde, affirme Fides Baldesberger, présidente du conseil d'administration et directrice d'Outils Rubis SA. La qualité du design industriel est l'un des points forts de l'entreprise. Le sens de la qualité, de la précision et du sur mesure d'Outils Rubis a toute son importance lorsqu'il s'agit de produire des pincettes conformes aux vœux des clients. Le marché tient compte de cette valeur ajoutée. Parallèlement à sa production industrielle, l'en-

treprise tessinoise a su, au fil des années, mettre son savoir-faire dans la création d'une ligne de biens de consommation de luxe.

La vente des produits se répartit à égalité entre l'Amérique du nord, l'Europe et l'Asie. Alors que les entreprises allemandes sont ses principales concurrentes dans la branche cosmétique, le secteur industriel affronte surtout des firmes d'autres pays européens ou indiennes.

Certification SA 8000 et ISO 9001

Outils Rubis est au bénéfice d'une certification ISO 9001. Rubis est l'une des premières entreprises suisses à avoir obtenu une certification SA 8000



L'identité visuelle concerne les produits, la culture d'entreprise, les bureaux et les locaux de production.



Pincettes à pointes polymères.

(Social Accountability). Les matières premières, tout particulièrement l'acier, proviennent d'Europe et des pays en développement. Avec la certification SA 8000, l'entreprise s'engage à respecter des normes élevées vis-à-vis de ses collaborateurs et de ses fournisseurs, telles une rémunération équitable et de bonnes conditions de travail. «Nous attachons une grande importance à nos rapports avec nos collaborateurs», affirme Fides Baldesberger: «C'est pourquoi nous sommes ouverts à des idées et propositions de leur part. Mais nous n'attendons pas que des idées, il nous faut aussi des solutions.»

Nouveaux matériaux

Les succès d'Outils Rubis à ce jour ne se limitent pas au design, pour lequel l'entreprise a obtenu plus de dix distinctions dans le monde entier; elle a aussi réalisé des expériences positives avec de nouveaux matériaux. L'entreprise est détentrice dans divers pays de dix-huit modèles, dessins et brevets.

Image dans le monde

«En dépit de la forte concurrence, la précision et la qualité des produits suisses demeurent des facteurs décisifs», souligne Fides Baldesberger. C'est pourquoi l'identité collective de l'entreprise revêt une grande importance. Elle se reflète dans les produits (design fonctionnel), dans la culture d'entreprise (certifications SA 8000 et ISO 9001) ainsi que dans les bureaux et les lieux de production. L'architecture de la nouvelle fabrique de Stabio, caractérisée par des lignes simples, claires et des matériaux contemporains, en est toute imprégnée.

Trois souhaits de politique économique

1 Le Tessin manque surtout de ressources en main-d'oeuvre qualifiée et d'entreprises. Pour de grands projets complexes, la Suisse alémanique ou la Lombardie sont un passage obligé. En outre, le Tessin n'a pas de culture industrielle.

2 Les relations entre le Tessin et le reste de la Suisse constituent un point sensible. En matière de transports, les liaisons routières, ferroviaires et

aériennes sont insuffisantes. Le canton du Tessin ne parvient pas véritablement à faire le pont entre le centre économique de Zurich et la Lombardie.

3 Pour exercer aujourd'hui une activité industrielle en Suisse face à la forte concurrence internationale, il faut prélever des impôts modérés, maîtriser la quote-part de l'Etat et simplifier les lois et les formalités.



www.rubis-swiss.ch

Des plantes florissantes malgré une diminution de la consommation d'énergie

Hydroplant SA est membre de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc) depuis mars 2004. L'entreprise a rejoint le modèle «benchmark serre». Hydroplant s'engage donc activement à réduire sa consommation d'énergie et à renforcer son efficacité énergétique.

Hydroplant cultive en hydroculture sur 4'000 m² plus de 200 variétés de plantes de toutes les zones climatiques, dans ses serres de Gossau (ZH). Les plantes sont directement proposées à la vente, mais peuvent aussi être commandées sur Internet. Entreprise générale visant à améliorer l'atmosphère

de bureaux et autres locaux, elle propose à ses clients une vaste gamme de services puisqu'elle va jusqu'à assurer l'entretien des plantes.

En collaboration avec un spécialiste de l'AEnEc, l'entreprise a examiné, ces derniers mois, ses processus d'exploitation. Un potentiel d'amélioration a été identifié en ce qui concerne l'arrosage et l'éclairage. L'arrosage nécessite quatre pompes d'une puissance de 13 kW au total. Les pompes fonctionnent 24 heures sur 24 et sont responsables de 65% de la consommation totale d'électricité de l'entreprise. Très rapidement, il s'est avéré qu'une diminution de la durée de fonctionnement cons-

Hydrocultures en serres



tituerait la mesure la plus efficace pour accroître l'efficacité énergétique. Après discussion entre le fabricant du système d'arrosage et les horticulteurs, la durée de fonctionnement a pu être réduite de 25% au total. Quant à l'éclairage des serres, il représente 20% de la consommation totale d'électricité. Des senseurs permettront de réduire la durée d'éclairage.

Un volume d'investissement modeste – 7'000 francs – permet d'économiser quelque 37 MWh d'électricité par année. Ainsi,

l'investissement sera-t-il rentabilisé en deux ans.

L'AEnEc, détentrice d'un savoir-faire précieux

Peter Küderli, le directeur, est conscient qu'il faut du temps pour améliorer l'efficacité énergétique et éliminer complètement les points faibles. Dans cette aventure, M. Küderli a apprécié au plus haut point sa collaboration avec l'AEnEc en vue de surmonter les défauts de gestion accumulés au fil des ans et repenser l'efficacité énergétique.

Impressum

Editeur: economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3, **Téléphone** 022/786 66 81 **Téléfax** 022/786 64 50, **mail** vincent.simon@economicsuisse.ch; **Web:** www.economicsuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- ▣ **«dossierpolitique»**
Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- ▣ **«Politique économique – Suisse 2004»**
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- ▣ **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**
Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- ▣ **Corporate Governance:**
Swiss Code of Best Practice English. Free.
- ▣ **Le gouvernement d'entreprise en Suisse**
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- ▣ **«Newsletter»**
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- ▣ **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:**
perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- ▣ **Concept des dépenses**
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- ▣ **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**
Brochure, 48 pages, gratuite.
- ▣ **«Point de repère»**
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- ▣ **«Service e-mail»**
Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- ▣ **«Concept fiscal»**
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.
- ▣ **«Portrait d'economiesuisse»**
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Consultations

11 mars 2005

Modification de la loi sur la nationalité

Contact: thomas.pletscher@economicsuisse.ch

15 avril 2005

Rapport explicatif à la consultation des recommandations révisées du Groupe d'action financière sur la lutte contre le blanchiment de capitaux

Contact: thomas.pletscher@economicsuisse.ch

30 avril 2005

Rapport à l'appui d'avant-projets de modification du code pénal suisse et du code pénal militaire concernant la responsabilité pénale des prestataires et les compétences de la Confédération relatives à la poursuite des infractions commises par le canal des médias électroniques (cybercriminalité)

Contact: thomas.pletscher@economicsuisse.ch

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

▣ Commande ▣ Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail

Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse